Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Catherine Vautrin, «L'ANRU est aussi un terrain d'expérimentation sur le vivre ensemble»



Entretien. La présidente du Grand Reims, Catherine Vautrin, est présidente de l'ANRU (Agence nationale de renouvellement urbain) depuis le 31 août 2022. Retour sur son engagement en faveur du logement et plus globalement sur l'évolution de la vie dans les quartiers.

Catherine Vautrin, vous avez été nommée Président de l'ANRU par le Président de la République le 31 août 2022. Quelle est votre mission à ce poste ?
Catherine Vautrin : « En premier lieu, il est important de préciser que c'est une présidence non exécutive, c'est à dire qu'il y a une directrice générale de l'ANRU, Anne Claire Mialot, qui a été nommée début 2022. L'idée, quand le président de la République me propose de prendre la présidence, c'est d'avoir la même lettre de mission pour la présidente que pour sa directrice générale, c'est à dire entrer dans le vif du sujet. Il y a un peu plus d'un an, en mars 20222, Jean Castex, le Premier ministre de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

l'époque, a souhaité doter l'ANRU d'une capacité d'action en portant son budget à 14 milliards d'euros qui doivent être engagés entre maintenant et 2026. »

« L'idée,
c'est d'être en capacité d'apporter une vraie réponse pour 453 quartiers en Métropole et évidemment dans les Dom Tom. Ce sont plus de 13 000 opérations qui sont concernées et l'objectif, c'est très concrètement d'accompagner ces quartiers. La grande novation, annoncée lors des journées de l'ANRU les 12 et 13 septembre 2022, c'est la notion de résilience et de quartiers résilients. »

C'est-à-dire ?
« Les enquêtes démontrent que les habitants des quartiers sont celles et ceux qui génèrent le moins de gaz à effet de serre et ce sont pourtant eux qui supportent le plus les conséquences du réchauffement de la planète. Tout simplement parce qu'ils sont dans des quartiers dans lesquels les îlots de chaleur sont plus forts qu'ailleurs, les isolations sont moins bonnes, avec des problématiques de chauffage… Quand on additionne tout ça, on voit bien combien ils sont exposés aux changements climatiques. On ne peut donc pas passer à côté des réponses à leur apporter. C'est la raison pour laquelle, avec Quartier Résilient, on met en avant 100 millions d'euros qui doivent permettre d'accompagner les projets pour qu'ils soient plus résilients. Ça veut dire travailler sur du réemploi, regarder la gestion de l'eau ou ce que l'on fait en termes d'isolation thermique par exemple. »

Où en est-on aujourd'hui de ces grandes lignes ?
« Nous sommes en train de travailler sur ces projets. Pas plus tard que le 11 mai dernier, j'ai rencontré les élus des Hauts de France et de Normandie à Lille pour faire un point avec eux sur ces sujets et sur la résilience : Comment est ce qu'on peut aller plus loin ? Comment est ce qu'on peut avancer sur ces chantiers ? Notre idée, c'est bien évidemment que quand on reconstruit, on réalise des logements qui soient évidemment totalement basse consommation et pratiquement positifs. En rénovation, on sera en BBC (Bâtiment basse consommation), ce qui veut dire une qualité de rénovation importante, ce qui a également un impact positif sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens puisque ce sont des logements dans lesquels les charges liées notamment à l'eau et au chauffage sont moins élevées. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Catherine Vautrin Copyright Anru Mathieu Delmestre

« **Le deuxième point qu'on peut mettre en avant, c'est que quand on regarde le bilan opérationnel**
au 31 décembre 2022, sur les 14 milliards projetés, 13,5 milliards sont déjà validés dans les projets proposés par les différents territoires. Ce qui veut dire que 451 quartiers politiques de la ville (QPV) ont aujourd'hui un projet validé. On a validé sur l'exercice 2022, autant de projets que sur la période 2017/2021. Donc, en un an, on a fait plus que ce qu'on avait fait sur les quatre dernières années, ce qui est assez logique parce qu'un projet ANRU, c'est au départ une volonté municipale, des échanges avec les équipes de l'État, des discussions et des études. J'ai présenté au Conseil d'administration du 14 mars dernier le bilan au 31 décembre 2022 : 55 % des démolitions étaient engagées, 38 % de la reconstitution de l'offre était engagée, 37 % des réhabilitations, 16 % des résidentialisations et 25 % des équipements publics étaient engagés. »

« **On voit bien qu'on est vraiment dans la phase concrète qui démarre. Et dans les quartiers, on commence à voir des évolutions tout à fait importantes.**
Une des particularités de l'ANRU c'est de laisser une grande place à l'innovation et aux initiatives des habitants et des partenaires : collectivités, bailleurs, associations… »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

« **Oui parce que l'ANRU, c'est aussi une belle capacité à faire des expérimentations.**
Par exemple quartier des Chatillons à Reims, il y a une expérimentation de logement senior avec un accès à l'ascenseur pour les résidents sur deux étages et chacun peut avoir, selon ce qu'il souhaite, soit un séjour, une chambre, salle de bain, cuisine, soit juste un studio. Et au milieu, il y a des pièces communes dans lesquelles les gens peuvent se retrouver et avoir des activités partagées, ce qui est extrêmement intéressant parce qu'on sait tous que la principale difficulté des gens âgés, c'est la solitude. Et là, on a une réponse très concrète à cette problématique. C'est aussi l'intérêt de l'ANRU : c'est un terrain d'expérimentation sur le vivre ensemble. Le sujet du vieillissement est un sujet fréquent parce que souvent, il y a eu peu de parcours résidentiel et on voit des gens qui sont dans leur logement depuis 40 ans, donc des gens qui ont besoin que dans ces opérations, on tienne compte de ces questions. En général, on remplace la baignoire par la douche à l'italienne, par exemple, des choses basiques mais qui permettent aux gens de rester chez eux, ce qui est un point extrêmement important. »

« **Un autre élément important aussi c'est l'attachement des habitants à leur quartier.**
Exactement, c'est aussi la limite à la logique de mixité. Il faut être très prudent parce que bien sûr qu'il faut faire de la mixité, mais il faut absolument éviter que quelqu'un dise « On refait le quartier, donc ce n'est pas pour moi ». On peut reloger hors QPV, mais à la demande des gens. C'est un sujet très important et c'est pour cela qu'il faut discuter avec chaque habitant et répondre le mieux possible à son besoin. Quand les gens nous disent « ça fait 40 ans que je vis là, j'ai mes habitudes médicales, amicales, sociales et je ne veux pas quitter le quartier ». C'est important de le respecter. Voir son immeuble tomber, c'est déjà un traumatisme. Nos équipes sont très vigilantes sur ce sujet avec les bailleurs. »

« **L'ANRU ça n'est pas que le logement, c'est vraiment une vision globale du quartier et de l'urbanisme avec tous les acteurs du quartier et de la ville.**
Très souvent, on refait des écoles et des maisons de quartier qui sont des lieux de vivre ensemble. Il n'y a rien de plus important que l'école au cœur du quartier. La maison de quartier, c'est là où souvent, il y a aussi le lien entre les familles, les différents habitants. Je suis aussi allée à Mayotte récemment, où on travaille sur une expérimentation qui consiste à anticiper les opérations de décasage pour apporter des choses typiques de Mayotte, c'est à dire des lieux dans lesquels les familles pourront avoir un espace de vie. L'ANRU, c'est la capacité à articuler tout ce que les pouvoirs publics peuvent avoir pour, à l'échelle du quartier, apporter des vraies réponses. Le logement, c'est le nid et la cellule de base de la famille. Ça se décline ensuite avec l'école qui est vraiment le lieu de l'acquisition des apprentissages en général. Et ça continue avec le centre social qui est le lieu de la culture, du sport, de l'échange, de la citoyenneté. Derrière tout ça, il y a une vraie démarche citoyenne globale. »

« On voit par exemple,
dans une commune comme Chanteloup-les-Vignes (Yvelines), comment la ville a considérablement évolué entre le premier projet de rénovation urbaine et aujourd'hui, avec un travail sur la mixité qui est extrêmement intéressant. Dans un autre domaine, j'étais il y a quelques temps à Val-de-Reuil (Eure), qui est la dernière commune nouvelle française créée dans les années 70, à 30 km de Rouen. Le maire, Marc-Antoine Jamet, y a fait un travail extrêmement intéressant. »

« À Troyes, il y a moins d'un mois,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

j’ai visité une école au cœur d’un quartier qui va être une école internationale où les élèves seront des élèves issus du quartier, mais avec des places sur dossier pour des élèves venant d’autres quartiers. Tous les élèves auront accès à une formation internationale, ce qui est un très bon moyen de faire arriver des élèves dans un quartier. Ce qui est très intéressant, c’est de voir les initiatives des élus dans les différents territoires. »

« J’étais à Nemours,
où il y avait un quartier qui tournait complètement le dos à la ville et qui aujourd’hui, dans l’opération de NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain), a été ouvert. Moyennant quoi les commerçants disent « On voit des gens qu’on ne voyait jamais avant ». Parce qu’il y avait cette espèce d’obstacle qui faisait que les gens n’entraient pas dans le quartier. Toute la question, c’est comment être en capacité à rassembler tout le monde et à ouvrir ces quartiers ? C’est une constante que l’on retrouve quels que soient les endroits en France, cette démarche d’ouvrir le quartier, de créer des lieux de mixité où on essaie aussi d’avoir de l’activité économique et de créer de l’attractivité. »



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Le logement social DR

Vous avez dit que les quartiers de 2030 devront être plus résilients. 2030, c'est demain…
« C'est ce qu'on est en train de faire maintenant. Dans les rénovations en cours, c'est la filtration à la parcelle, c'est le traitement de l'eau, c'est l'isolation. Tous ces éléments qui font que les quartiers vont évoluer pour répondre aux défis du changement climatique. L'autre élément, c'est évidemment tout ce qui est artificialisation. Je pense notamment aux cours d'école. À chaque fois qu'on peut désimperméabiliser une cour d'école, cela permet de remettre des arbres et donc de lutter contre les îlots de chaleur. C'est vraiment un point majeur de la rénovation parce que souvent, ce sont des quartiers qui ont été terriblement artificialisés, avec un aspect très minéral. Dès qu'on peut remettre un aspect paysager, on le fait. On ne peut pas faire des forêts urbaines partout parce qu'on n'a pas le foncier, mais rien que désimperméabiliser des cours d'école, c'est déjà créer des îlots de fraîcheur. »

On parle beaucoup de l'envolée des prix des matériaux. C'est un sujet de préoccupation pour la concrétisation des projets ?
« Oui, c'est un sujet, c'est une inquiétude pour certaines opérations. À ce stade, très franchement, je n'ai pas d'enveloppe d'inflation. Cela signifie que si le projet coûte X pourcent de plus, au moment où nous nous parlons, le budget de l'ANRU ne permet pas de rajouter X pourcent en plus. Il y a deux réponses à cela : la première, c'est d'abord de regarder si on modifie certaines opérations pour pouvoir les réaliser et en tenir compte. La deuxième, c'est de voir si cette hausse des matériaux va persister dans le temps ou pas. C'est un phénomène qui, pour l'instant, est encore récent. Parce que quelque part si on accepte tout de suite d'entrer dans cette hausse, on génère nous même la hausse. C'est un sujet qu'on suit avec beaucoup de prudence. »

« On entend tous parler d'une évolution,
d'une crise de l'immobilier, on va regarder comment les choses évoluent dans les semaines et les mois qui viennent. Mais c'est un sujet sur lequel on est très vigilant. »

Avoir été ministre chargée de la Cohésion sociale. C'est un atout pour ce poste en particulier ?
« Je pense que j'ai acquis une expérience intéressante et c'est un peu un retour aux sources parce que j'ai été dans l'équipe de Jean-Louis Borloo quand on a porté le plan de Cohésion sociale. Dans ce plan, il y avait toute une approche autour de l'ANRU. Quand Jean Louis Borloo a porté la création de cette agence, la volonté, c'était de rassembler toutes celles et ceux qui avaient capté la capacité à intervenir massivement dans les quartiers pour apporter des réponses très concrètes pour les habitants. Aujourd'hui, on est au cœur de ce sujet à l'ANRU avec des équipes dont je veux souligner le professionnalisme. Nous avons la chance d'avoir des équipes qui ont compris l'importance et l'urgence de la mission et qui sont vraiment des femmes et des hommes engagées aux côtés des collectivités. Parce que très concrètement, c'est un vrai programme partagé entre l'État, les collectivités et l'Agence. C'est vraiment le souhait du président de la République, de la Première ministre et du ministre du Logement, d'avoir ce lien direct, finalement, entre une agence de l'État et les partenaires. Car le financement de l'ANRU, c'est l'argent de la PEEC (Participation des employeurs à l'effort de construction). La PEEC, c'est l'ex 1% Logement donc c'est l'argent des entreprises pour le logement, c'est l'argent des bailleurs, c'est la Caisse des dépôts, c'est l'État… C'est le rassemblement de l'ensemble de ces acteurs qui permet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

d'accompagner les collectivités. Il y a aussi un financement des collectivités locales: villes, agglomérations, intercommunalités, métropoles, bien sûr, et les Régions pour des programmes qui, incontestablement, permettent de faire évoluer les territoires. »

Justement, l'ANRU est une Agence qui aura 20 ans en 2024. Vous avez récemment dit que vous souhaitiez avoir un regard sur les premières actions qui ont été menées il y a 10 ou 15 ans.
« Tout à fait. On est en train de procéder à une évaluation du premier programme de rénovation urbaine. Le but de la manœuvre, et on rendra évidemment publique cette évaluation, c'est de regarder ce qui a fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné. Il y a eu, par exemple, des rénovations légères. Est ce que la rénovation légère a porté ses fruits ? Est ce qu'elle a répondu à ce qu'on attendait ou pas ? L'idée, c'est vraiment d'analyser chacun des programmes. On travaille également avec les élus parce pour regarder 20 ans après où on en est et quels sont les enseignements qu'il faut en tirer. »

C'est aussi un projet qui a beaucoup évolué depuis sa conception par Jean-Louis Borloo. Que reste-t-il de l'ANRU de 2004 ?
« La philosophie reste. La philosophie de rassembler tout ce qui tourne autour du logement et qui permet d'accélérer la rénovation parce que ce sont des lieux de la République qui étaient dans un état dont on ne peut pas se satisfaire, reste la réalité. Ce qu'on y a ajouté, c'est clairement l'élément résilience qui n'existait pas. En revanche, la vision à la fois globale sur la famille, le logement, l'école et les lieux de vie dans le quartier, ça, c'est le prisme global qui est resté plein et entier. La volonté de mixité et de faire des quartiers, des lieux de vie et non pas des lieux excentrés dans lesquels les gens du centre-ville ne vont pas, est restée la même, c'est à dire ouvrir la ville à ces quartiers ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Catherine Vautrin Copyright Anru Mathieu Delmestre

Quelle serait la plus belle réussite de l'agence aujourd'hui ?
« Quand on a déménagé des habitants, on a fait des enquêtes de satisfaction pour savoir comment ça s'était passé et comment ils sont dans leur nouvelle vie. Ce qui est intéressant, c'est de voir qu'à plus de 70 %, les gens nous expliquent qu'ils sont bien là où ils sont. Ils ne cherchent pas à bouger et on leur a redonné à la fois la fierté d'habiter dans leur quartier et le bonheur d'être là où ils sont. Il y a aussi dans les éléments positifs, des gens qui ont découvert des métiers parce que dans le cadre des heures d'insertion, ils ont pu trouver un boulot et qu'à partir de là, ils ont réussi à entamer une carrière professionnelle. »

Existe-t-il des évolutions ou des approches différentes sur les projets qui arrivent en post Covid. On a notamment évoqué l'ajout de balcons à certains logements… « Oui, ce qui est important, c'est aussi la capacité à évoluer. Le sujet dont on ne parlait pas du tout et dont on parle beaucoup en post-Covid, c'est l'accès à l'extérieur. Dans les évolutions qu'on mène, on fait très attention aux balcons, aux réserves. Parce que ça, évidemment, ce sont des enseignements que nous avons tirés et qui restent des points tout à fait importants. Il n'y a donc pas un projet aujourd'hui où on ne se pose pas la question de l'extérieur. Quand on est en réhabilitation, comment peut-on rajouter du balcon sur la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

façade ? Et quand on est en construction, on prévoit évidemment de l'extérieur. Et ça, c'est un point très important qui est vrai pour l'ANRU et qui est vrai pour le logement en général. C'est le sens de ce qu'on a fait à Reims avec la Charte d'attractivité résidentielle qui a été signée par nos partenaires du logement, aussi bien bailleurs que promoteurs privés. Dans cette charte ils s'engagent à ne pas faire une chambre de moins de 12 m2. On a travaillé sur l'espace, on a travaillé sur la qualité de ce qui est livré comme logement, ce qui est un point extrêmement important parce qu'on fait des logements pour que des gens y habitent. La qualité de ce qui est mis à disposition est donc indispensable. On parle de la taille du logement et de la qualité de ce qui est offert. Et sur l'exposition et notamment sur le traversant, parce qu'il n'y a rien de tel pour lutter contre la chaleur. Pouvoir faire des courants d'air, c'est quand même la meilleure ventilation qui soit. »

Comment se fait le travail avec les bailleurs ? Existe-t-il un cahier des charges ANRU par exemple ?
« On travaille sur chacun des territoires avec les bailleurs qui sont regroupés dans leur fédération, l'Union sociale pour l'habitat, l'USH. Nous travaillons bien évidemment avec Action Logement de façon très importante, puisqu'il est un de nos principaux financeurs. Sur chaque territoire, le trio gagnant, c'est vraiment bailleurs, collectivités et ANRU. Et quand je dis ANRU, c'est au sens large du terme, c'est à dire avec les services de l'État localement. Nous faisons aussi des journées ANRU qui nous permettent d'accueillir beaucoup d'élus avec lesquels on travaille. Nos équipes ont des liens très forts avec les bailleurs et ces derniers siègent au Conseil d'administration de l'ANRU, donc on a des liens très forts avec eux. »

Pourquoi avez vous choisi de conserver la présidence du Grand Reims ?
« La présidence de l'ANRU est, je le répète, non exécutive et bénévole. Donc, ce n'est pas un job à temps plein. Par ailleurs je pense que c'est mon expérience de présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims et d'adjointe au logement à Reims – qui compte 45 % de logements sociaux – qui fonde quelque part ma position de présidente du Conseil d'administration de l'ANRU. C'est à dire qu'aujourd'hui, je suis dans une ville qui sait ce qu'est le logement social et qui est impliquée. Le fond de mon enracinement, c'est d'abord mon mandat d'élue locale et c'est celui auquel je suis évidemment attachée dans sa double lecture : une lecture très urbaine à Reims, mais aussi très rurale avec 143 communes. Cette ruralité nous permet d'échanger avec des départements beaucoup plus ruraux, parce qu'on a les mêmes logiques. Il ne faut pas oublier que dans la Communauté urbaine du Grand Reims, notre produit intérieur brut local a un point de plus lié à l'agriculture qu'au niveau national. C'est dire si l'agriculture et la viticulture restent des fondements économiques de notre territoire. Elles expliquent d'ailleurs cette très forte ruralité, parce qu'on utilise notre ruralité pour notre développement économique. D'où le respect, évidemment, de la non artificialisation. »

« Et si je parle de l'urbanité,
on a à Reims, la densité la plus forte après la région parisienne et on est la première ville de logement social hors département 93. C'est dire si quelque part, le logement social à Reims, ça fait sens. »

Benjamin Busson, Rédacteur-en-chef Les Petites Affiches Matot Braine pour Reso Hebdo Eco